

Newsletter octobre 2016

Mairie de Solignac



Manifestations :

Marchés, foire

- 01 octobre : **Foire mensuelle**, Place Georges Dubreuil.
- les 08, 15, 22 et 29 octobre : **Marché hebdomadaire**, Place Georges Dubreuil.



Manifestations diverses

- 02 octobre : **Randonnée**, l'association Solignac en Balade vous propose une randonnée de 12,8 kms à Saint-Paul « le sentier du Menhir ». Départ à 8h30 sur la place de la Briance. Participation de 2.50€ pour les non adhérents. Renseignements: 05 55 06 99 68, hrevet.jpchazelas@gmail.com

Infos diverses :

Les matinées seniors

Le Conseil départemental organise des réunions d'information gratuites pour découvrir internet, sur 4 thématiques : réseaux sociaux / achats sécurisés / démarches administratives / se distraire, voyager...

[En savoir plus ? Voir document joint](#)

Travaux

Des travaux d'élagage, d'abattage et de girobroyage vont être entrepris prochainement, sur la commune, afin d'assurer l'entretien de la ligne aérienne à 90kV BREJOU-MAGRE. [En savoir plus ? Voir document joint](#)

Gîte communal pour randonneurs

Ce gîte d'étape peut accueillir actuellement jusqu'à 6 personnes. Il est situé Place de la Briance au-dessus du restaurant le Solilès. Réservation à la nuitée auprès du secrétariat de mairie.

La réhabilitation du « Moulin de Quatre »

Les travaux du moulin, place de la Briance débuteront le 15 novembre 2016. Le 29 septembre 2016 le projet était présenté aux associations. Un appel au mécénat populaire sera organisé. Une convention sera signée à cet effet avec la Fondation du Patrimoine lors d'une réunion publique qui se tiendra fin octobre début novembre.



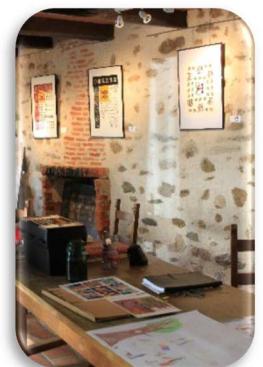
Restrictions d'eau

Monsieur le Préfet de la Haute-Vienne a pris un arrêté de restriction d'eau. [En savoir plus ? Voir document joint](#)

Information ADIL

[En savoir plus ? Voir document joint](#)

Photos des expositions estivales de Solignac



Suite à un souci technique, nous n'avons pu envoyer la newsletter du mois de septembre. Nous vous prions de nous excuser pour ce désagrément.

Faites adhérer vos amis et proches à notre newsletter : il suffit d'une simple demande adressée à mairie-solignac@orange.fr (même lien pour vous désabonner)